

Liste des délibérations

N°	Objet de la délibération et sens du vote
2024D01	Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Communauté Paris-Saclay du 24/01/2024 : Approbation <i>Approuvée à l'unanimité</i>
2024D02	Parcelle cadastrée section AC n° 107 située rue des joncs Marins : Cession <i>Approuvée à l'unanimité</i>
2024D03	Période de préparation au reclassement : Maintien du régime indemnitaire <i>Approuvée à l'unanimité</i>
2024D04	Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry : Dissolution et liquidation <i>Approuvée à la majorité</i> 4 ABSTENTIONS

DECISIONS DU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- 2023DM38 - Organisation d'une classe transplantée au centre de « Goêlo » à Tréveneuc (22) pour 1 classe élémentaire de l'école des Bartelottes en mai 2024
- 2023DM45 - Tarif du Conservatoire de La Ville du Bois au 1^{er} janvier 2024
- 2023DM46 - Tarifs publics pour l'année 2024
- 2023DM47 - Maintenance des progiciels de gestion de la Police Municipale
- 2023DM48 - Admission en non-valeur 2023
- 2023DM49 - Contrat de maintenance de l'ascenseur de l'Escale et de la Maison Culturelle des Joncs Marins
- 2023DM50 - Grille tarifaire du S.P.O.T. : Modification
- 2024DM01 - Organisation de sorties de type « classes transplantées », Equitation, pour 4 classes élémentaires de l'école A. Paré entre janvier et mai 2024
- 2024DM02 - Organisation d'une classe transplantée au Manoir d'Argueil (76) pour 3 classes élémentaires de l'école A. Paré en mai 2024
- 2024DM03 - Location et maintenance des matériels d'impression
- 2024DM04 - Organisation de sorties de type « classes transplantées », Equitation, pour 1 classe élémentaire de l'école des Bartelottes en avril 2024

Droit de préemption urbain: Renoncement

Le Maire,

Jean-Pierre MEUR

